



Charenton

magazine

N° 158 - février 2011

En route pour 2011...



4

Voeux à la population et patinoire en plein air : retour en images

9

Visite du nouveau Préfet à Charenton

DOSSIER



Stop aux nuisances sonores!

10

16

La solidarité s'est illustrée en fin d'année

SOMMAIRE

février 2011 N° 158

19

27^{ème} Foulées charentonnaises



21

Remise des labels Internet



25



Le courrier des lecteurs

22



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARENTON - SAINT MAURICE

Les actualités de la Communauté de communes

Charenton magazine N° 158 - février 2011

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle

Photos : C. Lormier - I. Stefan - J.P. Le Naï - M. Fuzon - C. Bellotte - M.A. Bulot - Mise en page : J.M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

VŒUX À LA POPULATION

Bonne et heureuse année à tous !

C'est une tradition attendue par les Charentonnais : la cérémonie des vœux durant laquelle, pour la première fois de l'année, ils partagent ensemble un beau moment d'échange, de rencontre et de convivialité. Elle s'est tenue le 3 janvier dernier à l'Espace Nelson Paillou.

UN RENDEZ-VOUS TRÈS ATTENDU...

Les Charentonnais ont été nombreux à répondre présent à l'invitation de la Municipalité. Accueillis en musique dans un Espace Nelson Paillou transfiguré pour l'occasion par les services de la Ville, ils ont largement apprécié cette soirée toujours conviviale et invariablement raffinée notamment grâce aux mets délicats de son buffet qui n'a laissé aucun participant indifférent. ▼



... ET AUQUEL PARTICIPENT DE NOMBREUX ÉLUS LOCAUX ▲

Moment privilégié pour aller à la rencontre de leur équipe municipale, la cérémonie des vœux est également l'occasion pour tous les Charentonnais de revoir ou de faire connaissance avec leur Sénateur, Christian Cambon, leur Député, Michel Herbillon, et bien d'autres élus locaux (Conseillers généraux et régionaux, Maires, Conseillers municipaux, ...) qui répondent toujours avec plaisir à l'invitation du Maire. Notons également, cette année, la présence de Pierre Dartout, Préfet du Val-de-Marne depuis décembre dernier, accompagné de son secrétaire général, Christian Rock, et de son Directeur de Cabinet, Patrick Dallennes.

LES MAIRES-ADJOINTS ► EN PREMIÈRE LIGNE

Après avoir mis à l'honneur, l'an passé, les agents communaux, le Maire a tenu, cette année, à mettre en lumière son équipe municipale. Après avoir lui-même présenté ses vœux à tous les Charentonnais, il a laissé la parole à chacun de ses dix adjoints. Ces derniers ont ainsi pu en quelques minutes donner un aperçu de leur travail dans leur domaine de compétence. Un point commun les anime : la passion ! Une belle rencontre entre les habitants et leur équipe municipale qui montre combien, dans notre ville, élus, habitants, agents aiment à travailler ensemble pour le bien vivre à Charenton.

Charenton magazine • février 2011 • page 4



Valérie Fruaut

Jean-Pierre Cron

Chantal Gratiot

Pierre Miroudot



◀ UN DÉBUT DE SOIRÉE EN HAUT DE LA RAMPE

L'édition 2011 de la cérémonie des vœux s'est ouverte sur un succès, une nouveauté originale : une exhibition d'acrobatie aérienne sur ruban.

La grâce et la virtuosité de l'artiste tout comme la poésie émanant de sa prestation ont littéralement subjugué l'assistance ainsi sous le charme dès les premières minutes de la soirée !

FAIRE LA FÊTE MAIS SANS OUBLIER LA SOLIDARITÉ

La cérémonie des vœux est également l'occasion de penser à tous ceux qui souffrent et en particulier aux personnes atteintes d'un cancer. Comme chaque année, le Maire a procédé à la remise des bénéfices de l'expo-vente réalisée par les seniors bénévoles de la ville et les jeunes d'Aliaj et des dons de commerçants et entreprises. L'édition 2010 de cette opération a permis de collecter in fine 14 830,95 € au profit de l'Institut Curie. ▼



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ▲ PRÉSENTE SES VŒUX COMME LES GRANDS !

Arrivés à mi-mandat, les élus du Conseil Municipal des Jeunes commencent à prendre leurs marques et à montrer plus d'assurance en public. Ensemble, ils ont présenté leurs vœux aux habitants sans oublier de leur parler du projet qui leur tient très à cœur actuellement : la course spéciale qu'ils organiseront à l'occasion des Foulées charentonnaises au profit des élèves d'une école d'Haïti.

Ils ont d'ailleurs conclu leur intervention en donnant rendez-vous le 13 février prochain aux habitants mais en baskets et jogging, cette fois-ci !



Chantal Lehout-Posmantier

Patrick Ségalat

Marie-Hélène Magne

Benoît Gailhac

Anne-Marie Thierce

Hervé Gicquel

ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

La 3^{ème} édition de "Charenton sur Glace" qui s'est déroulée du 10 décembre au 2 janvier sur la Place Aristide Briand a, comme les années précédentes, rencontré un immense succès. Une animation conviviale mais qui demande une réflexion et un travail en amont de longue haleine. Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué à l'animation, revient sur les choix importants et les moments de joie qui ont présidé à la réussite de la patinoire de Charenton.

"L'organisation d'une telle animation est un véritable défi, mais les heures de travail accumulées et les difficultés liées à la configuration du site, s'effacent devant les sourires des patineurs, petits et grands. Cette année encore, la forte fréquentation montre que nous avons fait les bons choix ! Pour cette 3^{ème} édition, nous voulions proposer une animation encore plus aboutie, sans pour autant peser sur le budget. Le pari a été tenu ! Pour y parvenir, nous nous sommes appuyés sur les succès des éditions précédentes : le faible coût de l'entrée, une belle surface de glisse entièrement recouverte de vraie glace, un matériel de qualité et de beaux spectacles venant ponctuer la vie de la patinoire. Cette année, grâce à notre prestataire, nous avons proposé des nouveautés :

- un chalet de 250m² pour un accueil plus confortable des patineurs et surtout un espace détente-restauration qui a séduit les accompagnants,
- un personnel accueillant et chaleureux et un encadrement vigilant,
- des cours de patinage pour lesquels le nombre d'inscriptions a largement dépassé nos prévisions,
- une nouvelle orientation de la structure, davantage ouverte sur la ville, qui, sous la neige, a réellement pris un air de station de sports d'hiver,
- des spectacles gratuits de très haute qualité (le gala réalisé par le Club Olympique de Courbevoie avec notamment la participation du couple de patineurs Champions de France, Adeline Canac et Yannick Bonheur, et le spectacle de clôture "Shrek") et la venue du Père Noël, le 24 décembre, ont attiré un très large public.

Enfin, je tiens à préciser que ces innovations ont été possibles, grâce aux recettes de la billetterie et surtout grâce à la fidélité de nos partenaires charentonnais. Qu'ils en soient remerciés." ■



Merci de votre chaleureux accueil, c'était un grand plaisir de patiner sur la patinoire mobile de Charenton.

A très bientôt, Adeline et Yannick





PETITE ENFANCE

Féerie de Noël dans les crèches

La crèche est un lieu de rencontre, de communication et d'apprentissage à la vie en société. Quoi de mieux pour appréhender ces notions lorsque l'on est un jeune enfant que des rencontres festives ? C'est pourquoi les équipes des crèches municipales de Charenton ont à cœur, plusieurs fois dans l'année, d'organiser des rencontres conviviales où se mêlent les enfants et les parents toujours enchantés de se mêler à la vie de la crèche et de découvrir ce que les assistantes réalisent au quotidien avec les petits.

Cette féerie prend corps durant la période qui précède les fêtes de Noël. Les crèches municipales doivent accompagner cet événement majeur.

Chaque directrice d'établissement a pris plaisir à organiser courant décembre une rencontre qui lui fut propre. Certaines comme la crèche de l'Archevêché ou la crèche Bleue ont choisi de "recevoir à domicile" tandis que Victor Basch, les multi-accueils



Paris et Bercy ainsi que la crèche familiale ont accueilli parents et enfants à l'Espace Toffoli.

Mais peu importe le lieu, les participants ne retiendront que la bonne humeur et la convivialité qui ont régné à chacun de ces rendez-vous, les sapins étincelants, les effluves de chocolat qui taquinaient les narines, les flashes qui n'ont eu de cesse de crépiter, les rires des enfants, les joyeux brouhahas et les spectacles ou

les diaporamas qui n'ont pas manqué d'arracher une larme d'attendrissement à de nombreux parents.

Bref, des moments festifs, forts, émouvants et charmants comme Charenton aime à en voir s'organiser sur son territoire.

En témoigne la présence à chacune de ces fêtes du Maire et de Laure Levy-Settbon, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance. ■



RAPPEL

Séjour de ski avec Aliaj

L'association Aliaj organise un séjour de glisse en Savoie (La Toussuire) du 12 au 19 février prochain pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à l'Espace jeunesse (7bis, quai de Bercy).

Renseignements au : 01.46.76.44.50. ■

OFFICIEL

Visite à Charenton du nouveau Préfet du Val-de-Marne

Quelques jours seulement après sa nomination, Pierre Dartout, nouveau Préfet du Val-de-Marne, avait tenu à être présent à la cérémonie des vœux de notre ville le 3 janvier dernier. Il est revenu encore récemment à Charenton, cette fois pour une réunion de travail en mairie.



Le 14 janvier dernier, le Maire de Charenton recevait en effet Pierre Dartout, Préfet du Val-de-Marne, afin d'évoquer avec lui les principaux dossiers de la commune dans lesquels l'Etat est partenaire.

Le projet de développement du quartier de Bercy a attiré toute l'attention du Préfet qui, comme ses prédécesseurs, Bernard Tomasini et Michel Camux, souhaite s'impliquer dans ce dossier complexe. Pour les habitants du quartier de Bercy-Charenton, un élément est essentiel à tout futur projet : une relation facilitée avec Bercy-Paris. Le Maire de Charenton a ainsi précisé combien était espéré, par Charenton comme par Paris XII, le prolongement de la rue Baron Le Roy qui permettrait aux Charentonnais de rejoindre Paris dans de meilleures conditions et plus directement qu'actuellement.

Autre sujet abordé par le Maire : les **protections phoniques de l'autoroute A4**. Même si l'Etat a inscrit un crédit de 25 millions d'euros dans le cadre du Plan de Développement et de Modernisation des Itinéraires (PDMI), le Maire de Charenton s'est inquiété auprès du Préfet de l'absence de réponse de la Région Ile-de-France à ses multiples sollicitations pour avancer sur ce dossier prioritaire à ses yeux. Il a clairement indiqué combien les Charentonnais, qui subissent depuis de nombreuses années les nuisances sonores de l'autoroute A4, demandent maintenant que la Région s'engage financièrement dans ces protections phoniques tant attendues.

Enfin, le Préfet a souligné la préoccupation de l'Etat pour avancer très vite sur la **définition d'une carte de l'intercommunalité** dans le Val-de-Marne,

comme d'ailleurs sur l'ensemble du territoire national. Cet objectif fait suite à la réforme territoriale entérinée par le Parlement. ■

O.P.A.H.

Nouvelles permanences

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du quartier Vieux Bourg a été lancée en avril 2009. A ce jour, 5 immeubles ont déjà fait l'objet de travaux tels que ravalement et réhabilitation, opérations sur les parties privatives, isolation thermique et remise aux normes électriques.

Pour les copropriétaires intéressés, de nouvelles permanences sont organisées avec le PACT 94.

Aude Trémoulu et Benoît Maas vous recevront de 14h à 17h30 le vendredi 11 février, le mercredi 23 février et le vendredi 11 mars au service urbanisme de la ville - 49, rue de Paris. ■

ESPACE JEUNESSE ALIAJ

Cinéma sur les quais

En 2011, les équipes d'Aliaj poursuivent leur initiative mensuelle "Cinéma sur les quais". Après "Le dernier pour la route" de Philippe Godeau, elles proposent aux Charentonnais de venir savourer, le **vendredi 18 février à 20h**, une perle de simplicité, de générosité et d'humanité du cinéma français : "**Quand la mer monte**" de Yolande Moreau et Gilles Porte. Synopsis : Irène est en tournée avec "Sale affaire", un one woman show, dans le nord de la France. Elle rencontre Dries, un porteur de géants... C'est le début d'une histoire d'amour ! Histoire d'amour qui a d'étranges résonances avec le spectacle qu'Irène joue sur scène... Comme toujours, une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Le retour est assuré. Entrée libre

Espace jeunesse Aliaj - 7 bis quai de Bercy - Renseignements : 01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr ■



Légitimement sollicité par de nombreux riverains excédés, le Maire de Charenton est, une nouvelle fois, intervenu pour dénoncer les nuisances sonores générées toute l'année par les haut-parleurs du centre de maintenance de la SNCF et l'été par les péniches-spectacles implantées sur les quais d'Ivry.



LA VILLE DÉNONCE

Des nuisances sonores qui doivent cesser !

Bien sûr, Charenton est l'une des villes les plus denses de la région parisienne et impactée par des nuisances de toutes origines : autoroute A4 avec 260 000 véhicules/jour, passage des trains en cœur de ville, foire du Trône sur la pelouse de Reuilly, etc.

Sur ces différents sujets et à l'heure du Grenelle de l'environnement, le Maire de Charenton intervient, chaque fois qu'il en a l'opportunité, pour obtenir des atténuations du bruit.

Sur l'A4, l'Etat a déjà réservé un crédit de 25 millions d'euros pour des protections phoniques ; **reste le concours de la Région qui se fait attendre et sans lequel rien n'est possible.**

Du côté ferroviaire, force est de reconnaître que le passage des trains est moins bruyant qu'auparavant, grâce à des rames plus modernes et à des rails soudés. Quant à la Foire du Trône, son impact sonore a été atténué, même si elle génère toujours des difficultés de stationne-

ment et de circulation, malgré les incitations de la ville de Paris à utiliser les transports en commun.

Si on ne peut empêcher le passage des trains ou des voitures, il est des nuisances qui sont facilement et immédiatement évitables en utilisant d'autres moyens de communication. C'est le cas des annonces par haut-parleurs de la SNCF en cœur de ville ou des décibels émis par des péniches-discothèques qu'il est possible d'atténuer.



moins que les explications de la SNCF demeurent peu convaincantes. D'autres systèmes existent.

D'ailleurs, dans le cadre des travaux de modernisation du site, la SNCF envisage de revoir l'ensemble des procédures de sécurité et donc la sonorisation qui serait remplacée par des alertes lumineuses. Mais les études ne sont pas encore engagées et les applications ne seraient envisagées qu'à l'horizon 2015. En attendant, les responsables de la SNCF se sont fermement engagés à ce que les haut-parleurs ne servent qu'à des messages strictement professionnels. Cette réponse n'est pas satisfaisante et le Maire reste déterminé à continuer à protester par tous les moyens contre ces nuisances qu'il serait pourtant si simple de supprimer.

SNCF : des appels sonores jour et nuit !

Le site de maintenance de la SNCF à Charenton sert de station de nettoyage des TGV de la gare de Paris-Lyon et fonctionne 24h/24 et 7j/7. Aux dires des riverains, les appels par haut-parleurs sont de plus en plus nombreux et surtout de plus en plus forts en décibels. A l'heure des téléphones portables ou d'autres moyens plus modernes, il est inconcevable de laisser perdurer un système de communication aussi désuet et anachronique qui incommoder les habitants. C'est le message que le Maire de Charenton a tenu à renouveler auprès des responsables du

site, soutenu en ce sens par de nombreux riverains. Malgré un froid glacial le 15 décembre dernier, les manifestants ont fait part de leur exaspération sur ces annonces, dont certaines sont parfois des messages personnels. Pour justifier ces appels, si forts en décibels qu'ils en sont souvent inaudibles, Bruno Maury, Directeur des affaires territoriales de la SNCF Paris sud-est, et Bernard Torrin, Directeur du site de Charenton, ne manquent pas d'invoquer la sécurité de leurs personnels : "les appels les alertent des passages des trains et leur vie même serait en danger". S'il est entendu que la sécurité reste prioritaire, il n'en demeure pas



Péniches : de la musique jusqu'à 5h du matin !

Après le rail, l'eau !

Voilà que des péniches amarrées sur les quais d'Ivry servent de débits de boissons et de discothèques les vendredis, samedis et dimanches à la belle saison. Avec les vents portants, les décibels atteignent de plein fouet les riverains charentonnais, en plus des nuisances sonores et des pollutions de l'autoroute A4. Là encore, le Maire de Charenton est intervenu auprès de son collègue Député-Maire d'Ivry-

sur-Seine, ainsi qu'auprès du Commissariat de police de cette même commune. Ce dernier assure avoir déjà verbalisé ces tapages nocturnes et certains exploitants ont même été convoqués au tribunal.

Le Maire de Charenton a également fait part de son mécontentement au Port Autonome de Paris, propriétaire

des lieux, qui est bien conscient que ces nuisances sonores ne peuvent perdurer. Ainsi, le Port Autonome a rappelé les exploitants des péniches à leurs devoirs et au respect de la tranquillité des habitants.

Une surveillance nocturne a été mise en place les week-end et certains exploitants ont d'ores et déjà accepté de réduire le volume sonore. Pour la

saison printanière et estivale 2011, le Port Autonome s'est également engagé à imposer des règles d'exploitation beaucoup plus strictes.

Attendons donc le retour des beaux jours, mais le Maire de Charenton est fermement décidé à ce que les Charentonnais ne subissent pas davantage ces nuisances musicales ! ■

Les riverains de l'autoroute A4 attendent des protections

Après Maisons-Alfort, après Saint-Maurice (les travaux se terminent), ce devrait être au tour de Charenton de bénéficier de protections phoniques.

Les riverains de l'autoroute A4 les attendent depuis fort longtemps. Certes, les travaux à prévoir nécessitent des financements très importants. Accompagné de notre Député, Michel Herbillon, et du Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, le Maire de Charenton a rencontré à ce sujet le Préfet de Région, Daniel Canepa.

De son côté, l'Etat a fait le nécessaire en inscrivant dans son Plan de Développement et de Modernisation des

Itinéraires (PDMI) un crédit de 25 millions d'euros. Il faut maintenant que la Région Ile-de-France, dont c'est la compétence, veuille bien, elle aussi, prévoir un financement qui permettrait de débloquer l'opération et d'engager les premières études.

A plusieurs reprises, le Maire de Charenton a pris l'attache du Président de la Région, Jean-Paul Huchon, à ce sujet. Courriers et demandes de rendez-vous n'ont pour l'instant pas abouti. Le Maire espère bien que la collectivité régionale entende enfin la demande légitime des Charentonnais. ■



POSTE ÉLECTRIQUE DE LA RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ

Vers une meilleure insertion environnementale



La société Réseau de Transport d'Électricité (R.T.E.) envisage la reconstruction du poste de 63 000 volts de la rue de l'Archevêché à Charenton. Cet équipement, construit dans les années 1950, est essentiel pour l'alimentation en électricité des transports d'Ile-de-France (RATP et RFF) et du centre de traitement des déchets du Sycotom d'Ivry-sur-Seine. Avec le temps, il est cependant devenu obsolète.

Le nouveau poste, dont la mise en service est prévue pour fin 2014, sera installé non plus à l'air libre comme il l'est à présent mais au sein d'un bâtiment. Ce choix

technologique favorisera une emprise au sol plus faible et surtout offrira une meilleure insertion environnementale du site dans ce quartier très urbanisé.

En effet, les abords de l'équipement sont largement occupés par des habitations et des structures scolaires ou de loisirs qui jusqu'à présent "jouissent" d'une vue imprenable sur les installations électriques.

Grâce à cette nouvelle configuration, l'impact visuel du site sera notablement amélioré. Un affaiblissement des conséquences sonores de cette exploitation est également attendu par les techniciens en charge du projet. De plus, la société R.T.E. s'est engagée à limiter autant que faire se peut les nuisances en termes de circulation et de bruit occasionnés par les travaux dont l'ouverture est prévue début 2012 pour une durée de 24 mois. D'ici là, une enquête publique, qui sollicitera la participation des Charentonnais, devrait se dérouler au cours de l'année 2011. ■

QUARTIER GABRIEL PÉRI

Silence, on construit !

L'opération Gabriel Péri - 4 Vents s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (cf. p15).

Si cette dernière aura un impact certain sur les futurs bâtiments, elle influe également sur le chantier lui-même et en particulier sur la maîtrise des répercussions sur l'environnement de ses abords.

C'est ainsi que les sociétés opérant sur ce projet se sont engagées à travailler en engendrant de faibles nuisances en matière de déchets, de bruit et de pollution. Par ailleurs, la Ville a tenu à minimiser au mieux les nuisances notamment causées par les démolitions des bâtiments existants. Aucune technologie aussi aboutie qu'elle soit n'étant aujourd'hui capable de supprimer les bruits occasionnés par ce type d'intervention, le Maire a demandé aux sociétés intervenant sur ce chantier de respecter une tranche horaire très stricte (8h - 16h) correspondant au moment de la journée où de nombreux riverains quittent leur habitation,

notamment pour des raisons professionnelles. C'est aussi dans ce souci de préserver le mieux possible les habitants que le chantier avait été stoppé durant la période couvrant les fêtes de fin d'année. ■



MARIUS DELCHER

Première phase achevée, seconde phase anticipée

La rue Marius Delcher est l'objet d'une importante opération de réhabilitation et de reconfiguration. Initialement programmée en deux phases étalées dans le temps, ce chantier va, au final, s'achever avant la fin du premier trimestre de l'année.

La 1^{ère} phase, comme prévu, est aujourd'hui achevée. Les travaux consistaient à reprendre l'intégralité du trottoir côté habitation de la rue Marius Delcher entre les rues de Valmy et de la Terrasse et à intégrer trois jardinières végétalisées. Ces réalisations vont faciliter le cheminement des piétons, ralentir la vitesse des automobilistes dans cette

voie à sens unique et contribuer, grâce à l'intervention du Service des Espaces Verts de la Ville, à l'embellissement du cadre de vie de ce quartier.

Initialement, une seconde phase de chantier concernant, cette fois-ci, la chaussée et le trottoir jouxtant les voies de chemin de fer était programmée pour le printemps prochain. Or, par

souci d'harmoniser l'ensemble de cette rue au plus vite, le Maire a décidé de ne pas attendre et d'entamer immédiatement la suite des travaux. Cette nouvelle tranche consiste à rénover l'intégralité de la chaussée et à transformer le second trottoir (le dernier de la ville encore en terre battue !) en trottoir asphalté. Il sera agrémenté de nouvelles fosses pour les arbres d'ores et déjà en place. ■



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les réfections se poursuivent

En 2011, la Ville poursuit ses investissements en faveur de l'entretien des réseaux d'assainissement enfouis sous les rues de Charenton. En ce début d'année, les rues Edmond Nocard et Churchill ont d'ores et déjà subi ces opérations de réhabilitation. D'ici la fin du mois de février, les entreprises en charge de ce travail vont également intervenir dans les rues Pasteur, Marcellin Berthelot, Camille Mouquet et Conflans. Ces chantiers sont susceptibles de gêner la circulation et le stationnement dans les rues concernées. C'est pourquoi une communication préalable sera systématiquement réalisée auprès des riverains avant le lancement de chaque opération. ■

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Recyclage des sapins de Noël

Pour la première fois, tout au long du mois de janvier, les Charentonnais ont été invités par la Ville à déposer leurs sapins naturels dans une benne mise à disposition à cet effet sur le parking de la rue du Séjour. Ce geste éco-responsable a permis de recycler ces "Rois des forêts" pour en faire du compost naturel. En effet, une fois l'ensemble des sapins naturels collectés, ceux-ci ont été broyés par le Service Espaces Verts afin que les jardiniers municipaux de Charenton récupèrent le broyat obtenu qui va être réutilisé en "mulching" (paillage) pour les massifs arbustifs de la ville.

Une initiative en faveur de l'environnement largement suivie par les habitants puisque plus de 800 sapins ont ainsi été recyclés ! ■



ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ...

C'est fait !

Malgré la rigueur de l'hiver, les chantiers initiés en fin d'année 2010 ont pu se dérouler sans encombre et les nouveaux équipements ont été livrés début janvier sans retard.

Carrefour Bordeaux/Archevêché/ Paul Eluard

L'aménagement d'un plateau surélevé a été réalisé au carrefour formé par les rues des Bordeaux, Archevêché et Paul Eluard. Aujourd'hui, l'installation de cet équipement est achevée.

Il va permettre d'imposer un ralentissement des véhicules arrivant sur ce carrefour et de sécuriser les déplacements des collégiens aux abords de leur établissement scolaire.

Une opération similaire est programmée au cours de l'été prochain au croisement des rues des Bordeaux, Villa Saint-Pierre et Jean Pigeon. Ces deux opérations ont bénéficié d'une subvention de la Région Ile-de-France.



Réaménagement de l'Allée des Tilleuls

Réaménagement de l'Allée des Tilleuls

Les riverains l'attendaient, c'est à présent chose faite : l'ancienne fontaine a été réaménagée au cours des dernières semaines de 2010.

Il fallait une structure harmonieuse mais qui n'attire pas de nuisances pour les riverains. Habillée d'un élégant platelage de bois exotique et dotée de jardinières mobiles pouvant faire office de bancs, nul doute que les riverains comme les employés des entreprises voisines qui fréquentent beaucoup ce secteur durant leur pause déjeuner apprécieront ce nouvel aménagement. La couleur du bois se patinera rapidement pour se fondre avec celle des pierres environnantes. ■



Carrefour Bordeaux/Archevêché/Paul Eluard

OPÉRATION GABRIEL PÉRI

Déconstruire dans le respect de l'environnement



Retardée par la crise de 2008, l'opération Gabriel Péri a concrètement démarré avec la nouvelle année (cf. p13). Première étape : la déconstruction des bâtiments et hangars des anciens établissements Carrier. Ce chantier est exemplaire à plus d'un titre : minimisation des nuisances sonores, de la pollution, mais aussi gestion très stricte des déchets.

En effet, l'intégralité des matériaux démontés à l'occasion de cette déconstruction tels que les gravats, les métaux, le bois, le béton... sont tous triés sur place suivant les règles de la collecte sélective et la plupart d'entre eux seront dans un deuxième temps recyclés. A titre d'exemple, tous les éléments métalliques sont transférés chez des ferrailleurs et les bétons sont envoyés chez un concasseur où ils sont broyés pour être à nouveau utilisés. L'école des 4 Vents pourra même être totalement recyclée ! Il est prévu que ses éléments en béton, broyés directement sur le chantier, permettent de réaliser des routes. Cette phase de déconstruction se poursuivra jusqu'en mai prochain. D'ici là, Charenton Magazine ne manquera pas de vous informer sur les avancées de ce chantier très attendu. ■

RETOUR EN IMAGES

Une fin d'année sous le signe de la solidarité

Au cours des dernières semaines de l'année 2010, les Charentonnais et les associations de la ville se sont mobilisés, malgré un temps peu clément, afin de collecter un maximum de dons au profit des enfants malades, de la lutte contre le cancer, de l'épicerie solidaire ou encore pour le Téléthon.

EXPOSITION-VENTE : PARI TENU

Les 10 et 11 décembre 2010 s'est tenue la nouvelle édition de l'exposition-vente en faveur de la recherche contre le cancer et au profit de l'Institut Curie, organisée par le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale. Cette manifestation annuelle aura encore tenu ses promesses en récoltant un montant total de 14 830,95 € destinés à l'Institut Curie ! Notons également la contribution (1 000 €) de M. et Mme Chemin, propriétaires du manège de la place Briand et celle de la société Swiss Post (2 000 €). La somme conséquente collectée a été versée intégralement à l'Institut Curie lors de la cérémonie des vœux le 3 janvier 2011. ■



"AU PETIT PLUS" RECONNU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dans un contexte social difficile et au milieu de cet hiver rude, l'épicerie solidaire "Au Petit Plus" vient avec une bonne nouvelle pour tous ceux qui souhaitent aider les plus démunis : l'association vient d'être reconnue officiellement "d'intérêt général" par les services du Ministère de l'Économie et des Finances !

Concrètement, cela signifie que l'épicerie peut émettre des reçus fiscaux aux donateurs qui peuvent ainsi déduire de leur déclaration fiscale une partie conséquente des dons effectués à l'épicerie. Traduction : vous pouvez donner plus au Petit Plus ! Et savez-vous quel est le meilleur moment pour faire un don ?

C'est maintenant ! Alors n'hésitez pas à envoyer votre don par chèque à l'ordre de "Au Petit Plus" par courrier à : Epicerie "Au Petit Plus", 84, quai des Carrières, 94220 Charenton-le-Pont. ■



MOBILISATION POUR LES ENFANTS MALADES ▲

Dans le cadre de la semaine internationale de la Solidarité, les membres des ateliers théâtre d'Aliaj ont proposé les 20 et 21 novembre derniers au TVO trois représentations dont les bénéfices ont été reversés à 2 associations, "Rêves" et "Votre école chez vous", qui oeuvrent en faveur des enfants malades. La remise des deux chèques de 550 € chacun s'est déroulée le 4 décembre dernier dans les locaux de la structure jeunesse. ■

BANQUE ALIMENTAIRE ►

Les membres du **Lions Club** de Charenton ont largement fait honneur à leur devise : "Servir".

En effet, les 26 et 27 novembre, accompagnés de leurs épouses et de bénévoles de l'épicerie solidaire "Au Petit Plus", ils ont récolté, grâce à la générosité des Charentonnais, plus de quatre tonnes de produits alimentaires au profit de l'épicerie sociale de la ville. ■



TÉLÉTHON : ILS ONT EU RAISON D'Y CROIRE

Sportifs, gourmands, amoureux de vieilles voitures, tricoteuses, ils se sont tous mobilisés malgré la neige, le 4 décembre dernier, en faveur du Téléthon. Une mobilisation qui a largement porté ses fruits puisque ce sont 13 262 € que Charenton a ainsi pu offrir aux chercheurs du Téléthon.

Un tour en vieille voiture avec le Lions Club

Après avoir, comme tous les Lions de France, répondu au téléphone dans les centres de promesses, pour le Téléthon, les Lions charentonnais ont contribué à la forte mobilisation locale. Avec le concours de l'association "**Vincennes en Anciennes**", les clients des commerçants du marché ont pu faire un tour dans de vieilles voitures de prestige grâce aux nombreux carnets de billets achetés par leur association. Eu égard aux mauvaises conditions atmosphériques, le vin chaud et le café proposés sur le stand pour se réchauffer ont remporté un vif succès ! ▼



La section Allemagne du Comité de jumelage s'adresse aux plus gourmands

Pour accompagner le vin chaud et le café, rien de tel qu'une dégustation de spécialités allemandes proposées par la section Allemagne du Comité de jumelage.

Le sport dans tous ses états ►

Démonstration de GRS, de danse orientale et modern-jazz, courses, kilomètres en aviron, natation en continu pendant 8h, tournoi de football, matches de basket-ball, de water-polo ou de volley-ball, ... il y en avait pour tous les goûts grâce aux bénévoles des associations sportives charentonnaises, d'Aliaj et du Crédit Foncier.



L'écharpe de l'espoir ►

Réalisée à l'initiative de l'Association des familles charentonnaises, cette écharpe de plus de 1 200 m a permis de relier les mairies des deux villes. Cette écharpe est le fruit du travail assidu de nombreux bénévoles charentonnais et mauritiens et notamment des membres du Club Diamant et des habitants de la Résidence Jeanne d'Albret. Un beau symbole porteur d'espoir ! ■



RUGBY A XV

Une journée inoubliable au Stade de France !

Les jeunes pousses charentonnaises du XV ont eu le privilège de défiler sous leurs couleurs au Stade de France en présentation d'un match du Top 14.

A l'origine de cet événement, le Stade Français qui lors de ses matches de gala au Stade de France invite un club francilien lors du show de présentation. Cette fois-ci, c'est le Rugby Club Charenton Maisons-Alfort Saint-Maurice qui a été mis à l'honneur pour le match Stade Français-Toulon le 23 octobre dernier ! Les minimes et les benjamins ont été choisis pour représenter le club et pour ces très jeunes joueurs, il s'agissait bien évidemment d'une première

un peu intimidante dans un lieu déjà chargé d'histoire !

Dès leur arrivée dans cet immense stade encore vide de tout public, les sportifs en herbe ont pu mesurer l'ampleur de leur tâche. Ils se sont pliés sérieusement à une répétition générale sous la pluie, puis ce fut le moment tant attendu. Les cœurs se sont mis à battre plus vite au son de la musique lorsqu'il a fallu pénétrer sur la pelouse revêtus de leur tenue traditionnelle derrière la

bannière de leur club brandie fièrement dans cette enceinte mythique.

Pour tous, ce fut un moment inoubliable, "le plus beau jour de ma vie !" dira même l'un d'eux.

Un bonheur simple et intense. Ce court moment de gloire où ils ont défilé, acclamés par 70 000 spectateurs, restera, c'est certain, à jamais gravé dans leur mémoire et leur a sans doute donné - qui sait - l'envie d'y revenir un jour en compétition ! ■



TENNIS DE TABLE

Des résultats brillants et un projet ambitieux

Équipes performantes sur la fin de l'année 2010 et gouvernance moderne, les feux sont au vert pour le club charentonnais

Saluons tout d'abord les deux équipes féminines qui se sont magnifiquement comportées en division R1. La première monte en pré-nationale et la seconde se maintient, ce qui est d'autant plus incroyable si l'on songe qu'il n'existait aucune équipe féminine jusqu'il y a quatre ans.

De son côté l'équipe masculine a accompli une formidable saison en N3 et a manqué la montée en N2 d'un souffle face à Rennes au set average ! Gageons que ce n'est que partie remise !

Pérenniser le travail accompli

Ces résultats sont le fruit d'un travail permanent du club. Selon son président, Jean-Philippe Cerruti, "des succès sportifs ne peuvent se concevoir qu'à travers une organisation stable, sereine et pérenne. "C'est pourquoi après avoir été labellisé "gouvernance et gestion responsable des associations", le club va s'efforcer d'obtenir

d'ici trois ans la certification ISO 26000 avec le concept de responsabilité sociale. Ce projet est mené en partenariat avec le Ministère des Sports et les parties intéressées. Il faut également signaler dans ce cadre la création d'une section handisport. Le bureau qui sera en partie renouvelé à la prochaine assemblée générale est motivé pour concrétiser ce projet ambitieux ! ■



Charenton Tennis de Table
Complexe sportif Nelson Paillou
Avenue Jean Jaurès
Tél. : 01.48.93.88.41
www.charenton-tt.org



27^{EME} FOULÉES CHARENTONNAISES

Courir seul ou même à deux

Cette année les 27e Foulées Charentonaises se disputeront le dimanche 13 février, soit la veille de la Saint-Valentin. Ce sera donc une façon originale de célébrer la fête des amoureux lors de la célèbre course en couple de 5 km à 10h, en franchissant tous les obstacles main dans la main, quelle façon romantique de déclarer sa flamme ! Pour ceux qui préfèrent courir seuls, il y aura bien sûr la course en individuel, soit sur 5 km, soit sur 15 km pour les as. Cette dernière porte le label régional FFA et comporte un Challenge 2011 courses hors stade du 94 et un Challenge inter-entreprises. Enfin, grande nouveauté cette année, la course en relais sur 15 km, le 1er relais étant de 8,7 km et le second de 6,3 km, une autre façon de courir à deux ! Il y aura bien sûr également les courses destinées aux enfants sur 750 m, 1500 m ou 2400 m. Cette année ces courses revêtiront d'ailleurs une dimension symbolique particulière (voir article ci-dessous).

Les inscriptions peuvent se faire sur www.topchrono.biz ou avant le 9 février par courrier adressé à M. Anfreville 2, rue Latérale 94000 Créteil.

Renseignements et tarifs sur le site officiel de la course et auprès du service des sports au 01.46.76.44.00 ■

SPORT ET SOLIDARITÉ

Tous en baskets pour Haïti !

A la suite du terrible séisme qui a frappé Haïti l'an dernier, le Conseil Municipal des Jeunes s'est fortement mobilisé afin de trouver un moyen de manifester sa solidarité envers la population de cette île francophone. Très vite, l'idée d'une course avait été évoquée. Le projet a lentement mûri et a finalement pris la forme d'un partenariat avec l'Azur Olympique qui consiste à associer une démarche humanitaire aux Foulées charentonaises. Lors des courses destinées aux jeunes, la participation sera de 4 € dont 3 € seront reversés au bénéfice d'Haïti. Le CMJ assurera des permanences au collège la Cerisaie, à Notre Dame des Missions et au complexe Nelson Paillou afin de promouvoir sa démarche. L'idée est bien sûr d'attirer

un public qui ne se serait pas inscrit normalement à la course. D'ailleurs, si cette initiative est principalement destinée aux jeunes, les adultes peuvent librement s'y associer et chacun pourra lors de son inscription à une course verser 3 € pour Haïti. Rappelons pour les non-habités que la seule condition est d'être pourvu d'un certificat médical de non contre-indication au sport.

Les dons seront affectés à un établissement scolaire haïtien recommandé par M. Didier Le Bret, Ambassadeur de France en Haïti, que les membres du CMJ avaient eu la chance de rencontrer à l'automne dernier à l'Hôtel de



Ville de Charenton, un rendez-vous qui les avait fortement marqués.

Le CMJ ne compte pas en rester là, il fourmille de projets dont une randonnée au printemps ! ■

LOISIRS ET CRÉATIONS

Tricot-thé chez Fleur thé

Depuis le 16 octobre dernier, elles sont quelques Charentonnaises de tous les âges, accros ou novices aux travaux d'aiguilles à se réunir un samedi par mois au salon de thé "Fleur thé" pour partager un après-midi convivial autour d'un thé et de leurs ouvrages respectifs.

Pour participer, pas besoin de s'inscrire à une association, ni de payer un droit d'entrée, ni même d'être expérimentée en tricot, il suffit de venir avec une paire d'aiguilles, un peu de laine, et nul doute qu'il y aura une participante plus chevronnée pour aider celles qui en ont besoin à faire leur premiers pas dans le monde des aiguilles.



Un blog a également été créé <http://tricot-charenton.blogspot.com/> par deux bénévoles. Il est possible d'y trouver toutes les astuces de tricot qui vous faisaient défaut pour réaliser le pull de vos rêves ainsi que tous les prochains rendez-vous de cette nouvelle activité ludique qui ne cesse de faire de nouvelles adeptes depuis sa mise en place.

Si vous aussi vous désirez vous mettre au tricot ou tout simplement tricoter

en bonne compagnie dans un cadre agréable, n'hésitez plus ! La prochaine rencontre est prévue pour le samedi 19 février à partir de 13h30 au salon Fleur thé situé 38, rue de Paris.

Pour tout renseignement, contacter Bénédicte au 06.63.51.76.38. ■

OPÉRATION PIÈCES JAUNES

Tous à vos tirelires !

Chaque année, les commerçants de la rue du Général Leclerc se mobilisent en faveur de l'opération Pièces jaunes et plus particulièrement pour un jeune Charentonnais, Thibaut, qui souffrant lui-même d'une maladie rare, ne compte pas son énergie pour récolter le maximum de pièces pour les enfants malades. Pour l'y aider, les commerçants, à l'initiative de la Boulangerie Duarte, arborent aux côtés de leur caisse des tirelires pour récolter auprès de leurs clients les précieux sésames. Cette collecte s'achèvera le samedi 5 février à 11h par la remise officielle de la collecte à un représentant de l'association "Ensemble contre la leucémie". Record de l'an passé à battre : 45kg ! ■



RENDEZ-VOUS

Le Printemps des jumelages

En 2007, la première "Fête des villes jumelées" avait remporté un vif succès et c'est pourquoi, cette année, sous l'impulsion de Brigitte Cordier, la Présidente du comité de jumelage, les quatre sections ont décidé de se réunir et de proposer aux Charentonnais une journée de rencontres festives pour montrer tout le dynamisme de cette association mais aussi pour resserrer les liens qui unissent Charenton et ses villes jumelles sur les plans culturels, musicaux, folkloriques et sportifs.

Des délégations de Büren, Trowbridge, Zichron Yaacov et Borgo Val di Taro proposeront, à cette occasion, des démonstrations de rope skipping et de danse ainsi que de musiques et de chants.

Cette grande manifestation baptisée "Le printemps des jumelages", ouverte à tous, se déroulera le dimanche 13 mars à partir de 14h30 au complexe Nelson Paillou. ■

LABEL VILLES INTERNET 2011

Charenton confirme ses 4@

À l'occasion de la 12^e édition du Label Ville Internet décerné à Saint-Médard-en-Jalles près de Bordeaux, Charenton a confirmé ses 4@, preuve de la pérennité de son action en matière de Nouvelles Technologies. Cette récompense décernée cette année à 28 villes françaises, dont 4 dans le Val-de-Marne, représente l'une des deux plus hautes distinctions du Label national.

L'Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le Label "Ville Internet" aux communes qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des Technologies d'Information et de Communication et de leurs usages citoyens.

Ces Labels, attribués selon une échelle allant de 1 à 5 @, récompensent les efforts faits par les collectivités primées dans le domaine de l'Internet citoyen

et des nouvelles technologies.

La distinction de Charenton, qui se place avec ses 4@ parmi les 52 villes les mieux primées sur 303 labels remis au total, vient récompenser la politique globale de la Ville en matière de nouvelles technologies. Elle s'illustre notamment par un accès simplifié sur tout le territoire communal, par le développement de nombreux services et de démarches en ligne à destination de tous les habitants, et bien entendu, par



le nouveau site www.charenton.fr mis en ligne en octobre dernier.

Charenton ne compte pas s'arrêter là : en 2011, la Ville continuera de contribuer à rendre l'Internet davantage accessible, pratique et ludique pour toutes les générations, et d'impliquer les internautes pour que tous prennent part à la vie locale.

Rendez-vous sur www.charenton.fr ! ■

COMITÉ DE JUMELAGE SECTION ALLEMAGNE

Buffet de l'Avent

Le 10 décembre, les membres se sont retrouvés pour le traditionnel Buffet de l'Avent.

Ce fut un moment très sympathique d'échanges au cours duquel le programme 2011 a été dévoilé.

Cette soirée très conviviale a été également animée grâce au talent d'une adhérente qui a interprété des chansons traditionnelles de Noël. Comme d'habitude, chacun est reparti avec un petit cadeau. ■

COMITÉ DE JUMELAGE SECTION ITALIE

Minestrone de Noël

Le 3 décembre dernier, à l'Espace Toffoli, la section Italie du Comité de jumelage a célébré la fin de l'année autour de son traditionnel Minestrone di Natale dans une ambiance très conviviale. Après un moment d'échange à l'occasion de l'apéritif et de l'allocution du Maire, les plaisirs de la table attendaient les convives : tout d'abord les antipasti, puis le fameux "minestrone", suivi du "petit salé" accompagné des lentilles (qui traditionnellement offrent à ceux qui les dégustent en décembre prospérité pour l'an nouveau) ; enfin les fromages italiens (parmigiano reggiano et

gorgonzola) et le traditionnel panettone de Noël suivi d'un café arrosé de grappa pour les amateurs...

Le tout agrémenté de chants traditionnels. La bonne humeur et la joie de partager ce beau moment ont enchanté tous les participants et cette chaleureuse soirée fut, cette fois-ci encore, très réussie ! ■





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARENTON - SAINT MAURICE

RELAIS RH

Un service gratuit pour les chefs d'entreprise et les salariés

Un petit-déjeuner à destination des entreprises de moins de 50 salariés du territoire de la Maison de l'Emploi aura lieu le **jeudi 3 février 2011, de 9h à 11h, au Moulin Brûlé** (47, avenue Foch - 94700 Maisons-Alfort).

Ce petit-déjeuner sera l'occasion de présenter la nouvelle offre de service de la Maison de l'Emploi avec la mise en place d'un Relais d'appui-conseil Ressources Humaines. Ce Relais est un service gratuit et de proximité à destination des dirigeants d'entreprises du territoire de la Maison de l'Emploi et notamment implantés à Charenton et à Saint-Maurice.

Les chefs d'entreprise peuvent y trouver une écoute, des informations et des conseils pour leur permettre de concilier efficacement performance économique et performance sociale : des conseils pour le développement des compétences et des ressources humaines, une aide dans leurs projets de recrutements (légalisation, fiches outils, appui-conseil à la définition d'une fiche de poste, mobilisation des dispositifs du Service Public de l'Emploi...).

Les salariés pourront également bénéficier auprès de ce relais de conseils et d'informations sur la formation professionnelle : informations et conseils sur les

dispositifs bilan de compétences, VAE, CIF, formation professionnelle et DIF...

Les chefs d'entreprise désirant participer à cette réunion doivent confirmer leur participation :

- par mail (contact@maisonemploi.info),
- par téléphone (01.49.77.29.52),
- par fax (01.43.78.16.23).

**Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort,
Charenton-le-Pont, Saint-Maurice
137 bis, avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort**



COURS D'INFORMATIQUE Nouvelle formule

Par souci de gain de temps et d'efficacité pour les usagers, les sessions de cours d'informatique qui se déroulaient jusqu'à présent par demi-journée et sur quatre jours sont à présent organisées sur une journée entière tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour connaître le calendrier des sessions de cours et les modalités d'inscriptions, rendez-vous sur le site www.charenton.fr ou contactez Claire Stremier au 01.46.76.50.03.





COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES Des éléments de réponse...

Certains commerçants, artisans et entrepreneurs indépendants ont alerté la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice sur l'augmentation inattendue du montant de leur taxe professionnelle alors que le gouvernement avait annoncé des économies pour les entreprises du fait de la suppression de cette contribution fiscale pour la remplacer par la Cotisation Economique Territoriale.

Pour sa part, la Communauté de communes n'a pas accru son taux d'imposition qui s'élève à 15,94% et qui est inchangé depuis 1999. L'explication de l'accroissement de cet impôt est ailleurs et trouve sa source dans une hausse sensible de la base minimum de la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) qui est l'une des deux composantes de la CET. Notons que la base de la CFE a été fixée par les services fiscaux sans que la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice n'ait été informée au préalable.

De son côté, cette dernière s'efforcera de prendre toute disposition de nature à réduire le niveau de cette cotisation minimum afin de soutenir durablement les commerçants, les artisans et les professions libérales qui ont subi ces hausses. Dans ce cadre, une délibération sera prise dès 2011 par le Conseil communautaire afin de fixer une nouvelle base minimum pour la Cotisation Foncière des Entreprises 2012.

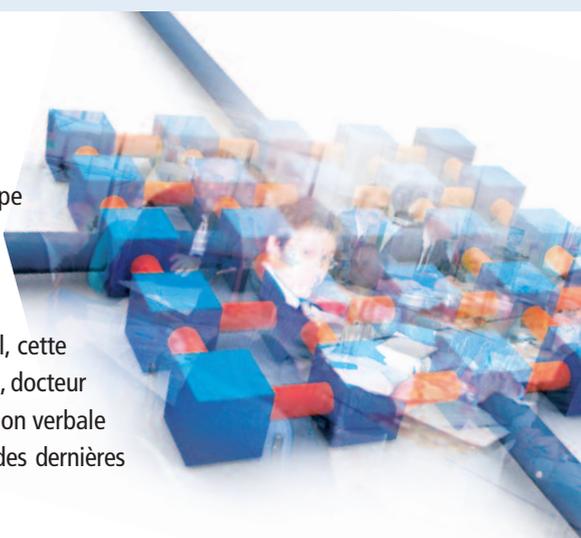
En outre, la Communauté de communes rappelle aux contribuables qui subissent une augmentation significative de leur C.F.E. 2010 du fait de la réforme qu'ils peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'un dégrèvement sur 4 ans.

A ce propos, il leur est conseillé de se tourner vers le **Service des Impôts aux Entreprises 1, place de la Coupole - 94225 Charenton-le-Pont** afin de déterminer leur éligibilité ou non à ce dégrèvement.

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE Un rendez-vous constructif et ludique

Le Club Gravelle Entreprendre s'est réuni, à l'initiative de son Président, Philippe Jouanny le 15 décembre dernier pour sa traditionnelle soirée de fin de d'année. Elle s'est tenue à la "Guinguette du monde" à Ivry-sur-Seine, établissement solidaire où tout le personnel, en processus de réinsertion, est actionnaire et dont les produits sont issus du commerce équitable. Moment avant tout convivial, cette soirée fut également l'occasion d'aborder, grâce à la présence de Catherine Monnin, docteur en sciences du management à l'université de Lausanne, le thème de l'expression non verbale notamment avec une illustration du débat ayant opposé, entre les deux tours des dernières élections présidentielles, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal.

Ce rendez-vous annuel est aussi le moment idéal pour dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les objectifs futurs. En 2011, le Club a décidé de s'ouvrir aux entrepreneurs de Maisons-Alfort. A ce propos, le **jeudi 3 mars** prochain, une matinale "Cartes sur table" se déroulera au Moulin Brûlé à Maisons-Alfort. A compter de cette date, les matinales se feront plus régulières afin de devenir un véritable rendez-vous chaque 1^{er} jeudi du mois. En attendant, les entrepreneurs se retrouveront le mercredi 9 février pour une rencontre et des échanges avec des "people". **Renseignements : www.club-gravelle.com**





MÉDIATHÈQUES SECTION JEUNESSE BD et ciné sur tous les tons

Les sections jeunesse des médiathèques de la Communauté de communes ont choisi de consacrer le premier semestre de l'année à la bande dessinée et à ses interactions avec le cinéma.

Durant les prochains mois, des expositions, conférences et projections vont se succéder aux médiathèques des Quais (Paul d'Espinassous) et de Bercy (Jacques Soustelle).

Voici le programme proposé en février :

Tout au long de l'opération :

Projection de films d'animation tous les mercredis à 15h, à la médiathèque de Bercy jusqu'au mercredi 30 mars, puis du mercredi 13 avril au mercredi 29 juin à la médiathèque des Quais.

Jusqu'au 2 avril

- Exposition "Figures de Hansel et Grettel" Médiathèque des Quais puis de Bercy
- Exposition "Planches et séquences, de la BD à l'écran" - Médiathèque des Quais

En février

- Du 2 au 26 février : "Les super-Héros" Exposition sur les super-héros des comics américains entre autres Médiathèque des Quais
- Samedi 5 février à 16h : Conférence "L'histoire des comics et ses grands auteurs" par Xavier Fournier Médiathèque des Quais

A DÉCOUVRIR EN LIGNE

Derniers poèmes de Christiane Philip-Vergnot

Après avoir fait paraître La Peste Blanche-SAV, Du Lot à Paris, 13 Nouvelles (Cendrillon), œuvres de sa défunte épouse, Georges Vergnot vient de retrouver, bien cachés dans des cahiers, une cinquantaine de poèmes qu'il a décidé de réunir dans un recueil numérique. Avec cette nouvelle "sortie" devrait s'achever l'édition des écrits de Christiane Philip-Vergnot, sauf si...

Pour obtenir le fichier électronique, il suffit de formuler la demande directement à Georges Vergnot en passant par son blog <http://philip-vergnot.over-blog.fr> ou en lui écrivant à georges.vergnot@orange.fr

THÉÂTRE

Au programme du TVO

- Samedi 19 février : Le Paquet, pièce de Philippe Claudel avec Gérard Jugnot.

Théâtre du Val d'Osne
49, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Contact : 01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr



Coup de cœur des médiathèques

Malmené et même méprisé par la critique, le trublion de la littérature contemporaine française semble bien avoir monopolisé la dernière rentrée littéraire et ce bien avant d'avoir obtenu, étonnamment que personne n'osait imaginer il y a encore quelques mois, le Prix Goncourt ! Pourquoi ce revirement, cet élan du monde de l'édition vers cet auteur qui semblait bien condamné à ne jamais sortir du carcan d'aversion dans lequel dès ses premières œuvres il s'était retrouvé enfermé ? C'est peut-être parce qu'avec La Carte et le Territoire, Michel Houellebecq se présente comme un homme au casier littéraire vierge. Pour autant, que les lecteurs qui ont aimé ses précédents livres se rassurent, ils ne seront pas dépaysés : le style épuré à l'extrême imbibe chaque page, les dégagements encyclopédiques qu'il affectionne ne manquent pas avec au menu l'art contemporain, l'architecture, les compagnies aériennes low-cost, l'oligospermie, ... et l'euthanasie. Bref, Houellebecq est toujours là, moins dans la provocation, plus dans le rôle où il excelle : celui de sociologue en chef de la société contemporaine. Inutile de présenter l'intrigue, les médias l'ont suffisamment fait !

S'il faut lire ce livre, c'est pour ses intrigues multiples qui accueillent le lecteur dans une histoire d'amour et s'achève dans les nimbes d'un roman policier mais aussi pour celui qui se dissimule derrière chaque mot, ce Houellebecq nouveau qui donne lui-même dans son livre deux bonnes raisons de le lire : "Houellebecq ? s'interroge un personnage du roman. C'est un bon auteur, il me semble. C'est agréable à lire et il a une vision juste de la société."



Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

J'habite rue de Paris et au mois de décembre dernier lors des fortes chutes de neige, plusieurs parties de trottoirs n'ont pas été déneigées ce qui s'est avéré dangereux. Pourquoi vos services ne sont-ils pas intervenus ? Bernard S.

Charenton Magazine : En cas de chute de neige ou de verglas, il appartient aux riverains, propriétaires ou locataires de casser la glace, d'assurer le balayage de la neige après grattage et de saler ou sabler sur toute la longueur du trottoir se trouvant devant leur habitation, boutiques et autres terrains ayant immédiatement accès à la voie publique.

Pour aider les habitants à respecter cet arrêté, la Ville, dès le mois de novembre a mis en place et en accès libre à tous des bacs de sable sur des zones particulièrement sensibles (fortes pentes, zones exposées au vent, ...).

De son côté, la mairie a pour charge de nettoyer et sabler les voies de circulation et, au même titre que tout propriétaire, les trottoirs jouxtant ses propres bâtiments.

Dès les premiers épisodes de gel et de neige, soit dès la fin novembre, la mobilisation communale fut immédiate avec pour objectif principal de permettre la circulation, prioritairement sur les grands axes puis sur les axes secondaires et rues en pente, de rendre accessibles les transports en commun (arrêts de bus, stations de métro, etc.) ainsi que tous les bâtiments publics (écoles, crèches, services administratifs, ...). Cette opération a nécessité la mobilisation, jour et nuit, des équipes de la voirie, des espaces verts et d'employés de certaines entreprises en charge du nettoyage de la ville soit, au total, **près de 70 personnes en permanence sur le terrain.**

Le travail fut colossal et la consommation en sel rendue nécessaire en est la preuve. En effet, en seulement deux épisodes neigeux, Charenton a utilisé l'équivalent de sa consommation annuelle habituelle.



J'e réside rue de l'Hérault et suis surpris de constater l'absence d'intérêt porté par vos équipes : absence de toute possibilité pour un piéton de rejoindre Paris - Bercy. Beaucoup d'usagers traversent la bretelle d'accès de l'autoroute A4 et cheminent sur la piste cyclable pour rejoindre ce quartier animé. Les lignes de bus 109 et 24 assurent cette liaison. Cependant, le week-end, seule la ligne 24 fonctionne avec des fréquences insuffisantes. Enfin, l'escalier mécanique de la passerelle Valmy, qui a fait l'objet d'une rénovation complète cet été, est bien souvent à l'arrêt. Compte tenu du montant des travaux engagés, cette situation est anormale. Stéphane H.

C.M. : Croyez bien tout d'abord que toute rue ou tout quartier de Charenton fait l'objet du même intérêt de la part des services municipaux.

Tout comme vous, nous regrettons l'absence de liaison directe avec Paris et le constat que vous faites est tout à fait exact. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre des projets de développement de Bercy, nous insistons sur le nécessaire désenclavement de ce quartier et notamment sur la possibilité de relier plus directement Paris. Les projets existent, notamment le **prolongement de la rue Baron Le Roy** situé dans le XII^e arrondissement. C'est aussi un objectif côté Paris que de pouvoir rejoindre Charenton plus aisément avec l'arrivée fin 2012 du tramway.

Il faut rappeler également que, de façon tout à fait exceptionnelle, c'est la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice qui finance les lignes 109 et 111 (en partie pour cette dernière) pour accroître l'offre de transports en commun et remédier aux difficultés que les usagers rencontrent avec le 24. A plusieurs reprises, **le Maire a saisi le STIF** et la RATP afin d'obtenir sur cette ligne une meilleure amplitude et de meilleures fréquences de passage.

Quant à l'escalier mécanique de Valmy, il s'agit malheureusement d'un problème conjoncturel lié davantage à l'incivilité qu'à des difficultés techniques. Comme vous l'indiquez, cet escalier a été complètement rénové cet été. Il s'avère que certains usagers préfèrent redescendre par l'escalier mécanique plutôt que par les escaliers "pédestres" et arrêtent volontairement le système de fonctionnement afin de pouvoir l'emprunter dans le sens de la descente ! ■

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en janvier 1995 doivent venir se faire recenser de janvier 2011 à avril 2011.

Ceux nés en février 1995 doivent venir se faire recenser de février 2011 à mai 2011.

Ceux nés en mars 1995 doivent venir se faire recenser de mars 2011 à juin 2011.

Les jeunes nés avant cette période, (de moins de 25 ans) et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h15.

Samedi au 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45.



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :

http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Lucie SAMIS
Victor FRÉZIERES--PYGMALION
Arezki KADDOUR
Angelina MARCOVIC
Léa BEN SOUSSAN
Martin ABAD CASTILLO
Zachary SELMI
Sofia SELIG--BONILLA
Eve CHOJECKI
Aubin ACHARD DE LA VENTE
Lucas CHAFFRAIX
Mathis BOUDON
Andréa CLAMARAN DANZELLE
Rui Xi GAO
Louise SÉMA
Antoine LANE
Raphaël BONNET
Noam KOSKAS
Jonathan SOUDAN
Salomé SOUCI
Arthur DEMOULLING
Loïc HAVRET
Livia ALBERTINI
Rose COMBES--LAMOTTE
Thomas MATARD
Zaynab SAHAIMI
Eloi LAMOTTE
Aaron SPINOSA
Mathilde DEBAILLY
Marie MERCADIER
Shelly COHEN
Alexis CHETBOUN
Adonaï ROLIN
Gabriel SEBAG
Battit GUILLOUX
Elodie FENECH
Stefan DUNCA
Laetitia LEBRUN
Pierre-Eliot MESLIN
Livia ZENOU
Dan SHEMTOV
Marie-Lucie COULIBALY
Nohéa RASO
Apolline BRASSART
Leana TEIXEIRA DA SILVA
Ayana VITRET
Martin CALVI
Zahran MAZIOUD
Elsa ASSARAF
Dov NADJAR
Lea PETRIC
Rafael MACCHIARINI

Lili VERGNION
Inès YOUCEF
Capucine GAUTHIER
Bryan BAHLOUL
Berkay ERAT
Gabriel ESSAYAG
Mélody BOUVILLE
Chloé FRANÇAIS
Sidonie COURTES
Adam HALDEZOS
Clay ALEXIS--MONTANTIN
Jules FAUVEL
Rayan MATHIAS
Jeanne VINARDY
Kaïs FATAHINE BREUX
Roman GOYEN
Raphaël CAPARROS
Timothée MOJON VENNAT
Lounis MARET

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Vanessa FERRIÉ et Amine RAFLA
Elisabeth BAYLET et François DEBIAIS
Kimuena NZUZI et Billy MABWAKA KIYAMBU
Céline AKOUEHOU et Jacques FUENTEALBA
Avigaël MAZOUZ et Jérémie MÂAREK

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Dominique AMMOUR
Bertrand RAMA
Jean-Jacques KOWALSKI
Yvonne LE GOFF veuve BOUCHER
Monique DEMOULLIN
Michèle RENO
Marie GARCIA veuve CARMONA
Cécile BERGHOLITZ veuve GOLDBLAT
Catherine ISSARTEL-JOUBERT
Jean LATZ
Olga DEVIAZ
Marguerite HUOT veuve RAVIART
Irma ROSENBERG veuve AZOUVI
Mireille TERNIER
Anne VECCHI veuve DAVIED
Jacqueline SITBON veuve FRANCO
Odette SIGUILE veuve FERET
Jean VIRGINET
Henri CANALE
Cécile JANNIN épouse VIGNON
Andrée BANSARD

ÉVÉNEMENT

Ordination épiscopale du Père Jacques Habert

Le 9 janvier dernier, le Père Jacques Habert a été officiellement ordonné Evêque en la cathédrale de Sées dans l'Orne. La ville de Charenton était largement représentée ce jour-là puisque quatre cars avaient été affrétés par la paroisse afin de permettre aux habitants qui le désiraient de faire le déplacement pour partager cet immense bonheur.

Le Maire a également tenu à assister à cette prestigieuse et émouvante cérémonie à laquelle participaient également 27 évêques, un archevêque et les représentants des autorités locales de l'Orne (Préfet, Président du Conseil général, etc.). Charenton souhaite à Monseigneur Jacques Habert le meilleur dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions. ■



SENIORS

Rendez-vous voyages à ne pas manquer

Deux destinations sont proposées aux Seniors en 2011 par le service retraités du C.C.A.S.: une escapade à Madrid et Tolède de 4 jours au printemps et une thalassothérapie à Bénodet à la fin de l'été. Des réunions vont être organisées au Centre Alexandre Portier (21 bis rue des Bordeaux, Salle d'animation du 3^{ème} étage) afin de présenter ces voyages dans le détail aux personnes intéressées :

- le mardi 1^{er} février à 14h30 pour l'escapade à Madrid et Tolède
- le mardi 8 mars à 14h30 pour la thalassothérapie à Bénodet

A noter : le Conseil d'administration du C.C.A.S. propose un barème particulier de prise en charge d'une partie du coût de ces 2 voyages, selon ressources, afin que les bénéficiaires du Complément mensuel de ressources puissent accéder à ce programme.

Renseignements au 01.45.18.36.32. ■



SANTÉ

Permanences pharmacies

• **Dimanche 30 janvier**

Lienhard
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• **Dimanche 6 février**

Bernhard
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• **Dimanche 13 février**

Keuleyan
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• **Dimanche 20 février**

Krief
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• **Dimanche 27 février**

Mondot
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **lundi 28 février à partir de 19h.**

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le **jeudi 10 février à partir de 19h30** en Mairie.

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.

CENTENAIRE Bon anniversaire à Suzanne Porte

Suzanne Porte, née le 10 décembre 1910, a fêté ses 100 ans ! Pour l'occasion, la ville avait organisé pour cette résidente de la RPA Jeanne d'Albret, une petite fête à laquelle le Maire et Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale déléguée à la Résidence pour Personnes Agées, ont assisté avec grand plaisir. ■





Samedi 19 Février 2011
Place Aristide Briand



Plus d'infos : **0 970 818 818** numéro non surtaxé (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) OU www.tousaunumerique.fr